

couleurs lozère

OCTOBRE-NOVEMBRE-DÉCEMBRE 2017 // N°42

La Lozère,
Naturellement!



SPORT, CULTURE

Et voici le Pass' Jeunesse !



SPORT



Louis Chazaly
ou la passion
du VTT

DÉCOUVERTE



Le projet
d'aménagement
du Parc à Loups

PRÉVENTION



Dans les coulisses
des formations du
GRIMP

le magazine
du Département


lozère
LE DÉPARTEMENT

Fibre à l'abonné : la Lozère couverte d'ici 5 ans p.7



édito

Sophie PANTEL
Présidente du Département

ACTUALITÉS.....P.3 À P.6

NUMÉRIQUEP.7

La Lozère couverte en FTTH d'ici 5 ans

DOSSIERP.8

Le Pass Jeunesse et les 60 actions de la politique jeunesse

ATTRACTIVITÉP.12

Le nouveau projet d'aménagement du Parc à Loups

PRÉVENTIONP.14

Plongée dans les méthodes de formation du GRIMP 48

VIVRE EN LOZÈRE.....P.16

Les Contrats territoriaux

RENCONTRE.....P.18

Diane Gaudriault, animatrice Prévention Déchets

SPORTSP.19

Louis Chazaly, le VTT Cross country dans la peau

TOURISME.....P.20

Le CFD devient itinéraire Voie Verte

POLITIQUE.....P.22

AGENDA.....P.23

Et revoilà un air de rentrée. Pas question de rester emmitouflé au coin du feu car ici, entre cueillettes de champignons, sorties châtaignes et brames du cerf, les nouvelles sont bonnes... très bonnes même. Nous venons en effet, de conclure les négociations engagées avec les opérateurs depuis plusieurs mois pour **la couverture en Très Haut Débit de l'ensemble de la Lozère** pour un désenclavement numérique du territoire **à l'échéance d'à peine 5 ans** (voir p.7). De quoi remotiver les acteurs économiques mobilisés tout au long de l'année sur le terrain pour encourager l'installation de nouveaux porteurs de projets et le développement d'entreprises innovantes. Tous les usagers devraient y trouver leur compte. Parmi les autres bonnes nouvelles que je vous laisse découvrir au gré des pages de ce nouveau numéro du magazine départemental, il y a aussi la mise en place du Pass'Jeunesse, la deuxième vague des Contrats territoriaux, le nouveau projet d'aménagement du Parc à Loups ou encore celui de la Voie verte du CFD. Nous restons mobilisés au service des Lozériennes et des Lozériens. Bonne lecture et bel automne à tous.

“ **LE DÉPARTEMENT VIENT D'OBTENIR LA COUVERTURE TOTALE DU TERRITOIRE EN FTTH** ”



Directeur de la publication : Sophie PANTEL / Rédaction en chef et conception : Elodie LEHNEBACH - Service communication du Département / Tirage : 30 000 exemplaires / Périodicité : Trimestrielle / Dépôt légal : à parution / ISSN : 1968-7125 / Éditeur : Département de la Lozère - 4, rue de la Rovère - 48000 Mende - Tél. : 04 66 49 66 66 - Courriel : communication@lozere.fr / Imprimeur : Chirripo / Photos de couverture : ©Zarya Maxim - stock.adobe.com / Théo Photo 34 / Sabrina Khenfer / P1 : ChiccoDodiFC - stock.adobe.com

VISITE MINISTÉRIELLE



Le Ministre de la Cohésion des territoires Jacques Mézard (ancien sénateur du Cantal) était à St Chély d'Apcher puis à Mende le 31 juillet dernier pour évoquer le désenclavement du territoire, l'avenir des TET et du fret avec les parlementaires et les élus locaux et, entre autres, le Directeur général d'Arcelor Mittal à St Chély. De nombreux autres sujets ont été évoqués : téléphonie, très haut débit...

adil
de la Lozère

L'ADIL, 20 ANS AU SERVICE DE L'ACCÈS AU LOGEMENT

Bon anniversaire cette année pour l'ADIL de la Lozère qui a été créée en 1997 à l'initiative conjointe du Conseil Départemental de la Lozère et de l'Etat. L'ADIL offre une information gratuite, neutre et complète sur tous les aspects juridiques, financiers et fiscaux touchant au logement et à l'urbanisme ; à Mende et dans ses permanences sur le département. Cette information avant tout préventive permet à l'usager de mieux connaître ses droits et ses obligations, les solutions adaptées à son cas particulier et l'état du marché du logement.



En savoir plus sur la structure sur www.adil48.org

INAUGURATION

L'ÉGLISE DE ST FLOUR DU POMPIDOU RÉNOVÉE

Cette église, propriété du Département depuis 1960 est référencée comme l'une des plus belles églises romanes de la région.

La mise en place d'une chape en béton sur la voûte romane, réalisée en 1963, pesait très fortement sur la structure de l'édifice et a engendré des fissures le long des murs des voûtes. L'eau de pluie s'y infiltrant, cela fragilisait les murs et menaçait de faire s'effondrer la voûte.

Ce qui aurait été une catastrophe tant sur le plan de l'histoire de l'art que sur le plan sanitaire.

Il aura donc fallu 3 ans de travaux, estimés à plus de 622 000€, cofinancés par l'État, la Région et le Département, pour rendre à l'édifice toute sa splendeur.

COMMÉMORATIONS



Projet mémoriel, pédagogique, culturel et citoyen : afin d'honorer la mémoire de ses Justes et de faire connaître au grand public les actions de sauvetage de ses habitants, Vialas a organisé 3 journées de commémoration, de rencontres mémorielles et culturelles en présence de réfugiés, de familles de réfugiés et de sauveteurs venus pour la circonstance.

UNESCO : LA rencontre

L'Entente Interdépartementale des Causses et des Cévennes accueillait à Florac début octobre la 1^{ère} Rencontre Régionale des Sites du patrimoine mondial d'Occitanie. La région possède le plus grand nombre de sites inscrits à l'UNESCO car elle en dénombre huit. Pendant 2 jours, les sites ont ainsi pu apprendre à mieux se connaître et échanger sur des problématiques qui leur tenaient à cœur.



Le Genêt d'or à Michel Benoit

Ce prix a été attribué en août dernier au Président de l'Association l'Écran cévenol et organisateur du Festival International du Film de Vébron, Michel Benoit. Depuis 1981, c'est un jury composé d'élus départementaux et de membres de l'association Les Lozériens de Paris qui désigne l'heureux élu.

Félicitation donc à celui qui, par amour du cinéma, donne chaque été un air de croquette à ce petit village cévenol et lui offre ainsi une notoriété qui dépasse largement les frontières régionales.

AU TABLEAU D'HONNEUR



Félicitations à l'athlète lozérienne Marion Buisson pour son titre de vice-championne de France de saut à la perche remporté cet été avec un saut de 4m30 !

Bravo également à la Team Lozère Sport nature qui est partie défendre les couleurs de la Lozère en août dernier aux Championnats du Monde de Raid Adventure aux États-Unis.

Olympe de Gouges : l'ancien Lion d'or rebaptisé

Le Conseil départemental rebaptise l'ancien hôtel le Lion d'Or à Mende en « Espace Olympe de Gouges ».



La Collectivité départementale connaît actuellement de grands bouleversements internes avec depuis quelques semaines l'emménagement des services départementaux dans les locaux de l'ancien hôtel du Lion d'Or à Mende. A terme, le grand public pourra y retrouver : le point d'entrée associations et le point d'entrée collectivités, les directions de l'ingénierie, de l'attractivité et du développement, des ressources humaines, les achats, les bâtiments, le service informatique, le développement éducatif et culturel, les bureaux des missions marchés publics et affaires juridiques mais aussi Lozère Energie et Lozère Ingénierie, tous rassemblés en un seul lieu.

Pendant plusieurs mois, le bâtiment a été entièrement rénové et câblé,

deux patios y ont été construits et l'ancienne piscine a été recouverte et transformée en bassin de rétention.

Il devrait être officiellement inauguré en décembre si le temps le permet mais on connaît déjà son nom : « L'espace Olympe de Gouges ». A l'intérieur, quatre salles de réunion ont également été aménagées dans les étages. La plus grande d'entre elles portera le nom de Simone Veil, autre icône de la lutte pour les droits des femmes, ancienne ministre d'État, déportée durant la Shoah et récemment disparue.

FEMME DE CONVICTIONS

L'ensemble immobilier du Lion d'Or portera donc désormais celui d'une figure avant-gardiste du féminisme. Cette femme politique, guillotinée sous la Terreur, est l'auteure de

la célèbre Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne, dans laquelle elle considère que « l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de la femme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements ». Olympe de Gouges, née Marie Gouze en 1748 à Montauban, dans le Tarn-et-Garonne était également une

femme de lettres. Dans ses multiples combats contre les discriminations sociales et politiques, elle a plaidé pour l'instauration du divorce, de droits pour les ouvriers au chômage, d'un impôt patriotique ou encore pour l'abolition de l'esclavage et de la peine de mort. Moderniste, celle qui a eu la tête coupée en novembre 1793 pour

“ SI LA FEMME A LE DROIT DE MONTER SUR L'ÉCHAFAUD, ELLE DOIT AVOIR ÉGALEMENT CELUI DE MONTER À LA TRIBUNE ”



Le buste d'Olympe de Gouges à l'Assemblée nationale.

avoir défié Robespierre, assurait que « si la femme a le droit de monter sur l'échafaud, elle doit avoir également celui de monter à la tribune ».

En Lozère, c'est la première fois que le nom d'un personnage historique féminin est donné à un bâtiment administratif départemental. Pourtant, de nombreux autres bâtiments en France portent déjà son nom : des établissements scolaires, des voies publiques, des bâtiments publics, dont la place Olympe-de-Gouges à Paris, le « centre Olympe de Gouges » (maternité et gynécologie) du CHRU de Tours, les « rue

Olympe-de-Gouges » à Belfort et à Nantes, le « collège Olympe de Gouges » à Cadaujac, le « théâtre Olympe-de-Gouges » à Montauban, le bâtiment des services centraux du ministère de la Justice à Paris. Enfin, le buste d'Olympe de Gouges trône depuis octobre 2016 à l'Assemblée nationale. Le Président de l'Assemblée nationale avait à l'époque souligné : « Il aura fallu plus de deux siècles pour que l'on reconnaisse le talent de cette pionnière de l'égalité des droits, le courage de cette alliée infatigable des humbles, des laissés-pour-compte, des esclaves et du menu-peuple comme l'on disait alors ». ■



Qui trouver à l'Espace Olympe de Gouges ?



Services administratifs du Département

- Point entrée associations / Point entrée collectivités
- Direction de l'Ingénierie Départementale
- Direction de l'Attractivité et du Développement
- Direction des Affaires Juridiques, de la Commande Publique et de la Logistique
- Direction du Développement Educatif et Culturel
- Direction adjointe des Ressources Humaines

LE SAVIEZ-VOUS ?

Dans un souci d'information et de transparence, le compte-rendu des décisions prises par l'Assemblée départementale et des subventions votées à chaque session est mis à disposition du grand public. Pour en prendre connaissance, rien de plus simple : connectez-vous sur lozere.fr et cliquez en bas de la page d'accueil sur la rubrique « C'est voté ! ».



COIN LECTURE

La sélection du moment !

Prenez le temps de lire



2e Phot'Aubrac

La Maison Bastide

Présenté lors du festival Phot'Aubrac en septembre dernier, ce recueil d'une centaine de pages, réalisé par Maurice Subervie et Michel Nuffer, traite de l'environnement et de la terre au sens le plus vaste. En librairies et disponible à l'Office de Tourisme de Nasbinals.

Editions Méricó

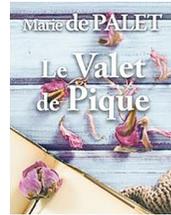


Jean et la Bête du Gévaudan

de Julien Moca

Un album joliment illustré par Laura Giraud qui fera comprendre aux enfants, 250 ans après ces faits sanglants qui ébranlèrent toute une région, comment naquit la légende...

Editions De Borée Jeunesse



Le Valet de Pique

de Marie de Palet

L'histoire d'une belle amitié entre Valentin, retraité, et Damien venu se perdre sur les petites routes sinueuses de campagne à la recherche d'un ancien château. Un mystère demeure : pourquoi le surnomme-t-on le « Valet de pique » ?

Editions De Borée



Les Truites sanglantes

de Amaury Rhide

Roman policier. Pendant une nuit glacée en Lozère, retentit une sirène d'alarme d'oxygène, dans une exploitation aquacole rattachée à un lycée. Benjamin, chef d'exploitation, part voir ce qu'il en est... Il est retrouvé 3 h plus tard par sa femme, assassiné. Une petite truite est insérée dans sa bouche. Ce crime sera le premier d'une longue série.

Editions Editivre



La Dévoreuse

de Pierrick Guittaut

Après plusieurs séjours en Margeride, l'auteur nous livre l'enquête la plus complète jamais réalisée sur la Bête: analyse intégrale du fonds d'archives, reconstitutions de tirs, comparaisons anatomiques. Tous les suspects sont passés en revue. Bousculant les idées préconçues, les conclusions de cette investigation sont inédites.

Editions De Borée

18^{ème} édition du Mois du Film documentaire pour la Médiathèque départementale. Comme l'an passé, la Bibliothèque Départementale de la Lozère s'est appuyée sur les compétences mondialement reconnues de Federico Rossin, historien, programmeur et spécialiste du cinéma du réel, pour concocter une programmation de grande qualité avec comme fil rouge «Filmer le sport». Programme sur biblio.lozere.fr



1903-1912, L'ÉTAT CIVIL EST EN LIGNE

À vos écrans, tablettes et smartphones... L'état civil de 1903 à 1912 est maintenant en ligne pour l'ensemble des communes de la Lozère. Les tables décennales des arrondissements de Florac et Marvejols le sont également jusqu'en 1932. L'ensemble est accessible en quelques clics, alors bonnes recherches sur <http://archives.lozere.fr>

Les 500 ans de la Réforme protestante

2017 représente une année clé pour l'association Drailles et Chemins Camisards en Cévennes chargée de l'animation du « Chemin Camisard » et « Sur les pas des Huguenots depuis les Cévennes », un chemin officiellement reconnu



Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe depuis mai 2017. En Lozère, 7 communes se traversées par ces chemins avec des sites majeurs : le Plan de Fontmort, lieu des 3 fayards (sur le Mont-Lozère), le Pont-de-Montvert (maison de l'abbé du Chayla), Saint-Germain-de-Calberte (tombeau de l'abbé du Chayla), Temple de Vialas (qui serait le plus vieux de France), Temple de Florac, Can de l'Hospitalet (lieu de rassemblement des protestants).

SPECTACLE

Projet mémoriel sur la Résistance pendant la Seconde Guerre Mondiale

Après la labellisation de leur projet sur la Grande Guerre intitulé «les enfants dans le bleu horizon», les CM2 de l'école publique Suzette Agulhon et les 6èmes du collège des Trois Vallées de Florac ont construit un nouveau projet mémoriel, avec comme chef d'orchestre Stéphane MAURIN, directeur d'école. Ce projet à dimension départementale a été restitué lors des cérémonies du 8 mai avec l'inauguration d'un monument dédié à la résistance lozérienne et plus particulièrement aux résistants du territoire de Florac. Il a également donné naissance à un spectacle intitulé «Résistances» dont la mise en scène a été réalisée par Laurence PLANTIN (CPE au collège de Florac). Rendez-vous en novembre prochain au théâtre municipal de Mende pour leur prochaine représentation.



Le Conseil départemental met en place un Comité consultatif départemental.

Cette nouvelle instance participative viendra en appui de la décision politique et donnera désormais son avis sur les sujets d'importance stratégique de compétence départementale.



Très Haut Débit

la Lozère couverte en FTTH d'ici 5 ans

Excellente nouvelle pour les Lozériens. Le Conseil départemental vient d'obtenir la couverture totale du territoire.

Après plusieurs mois de négociations avec les opérateurs et les Départements de l'Aveyron et du Lot, la Présidente du Conseil Départemental de la Lozère Sophie Pantel peut enfin annoncer la bonne nouvelle : les discussions autour de la Délégation de Service Public sont en cours de finalisation et seront vraisemblablement conclues d'ici cette fin du mois d'octobre. Toutefois, on sait déjà que les choses iront bien plus vite que prévu pour le territoire grâce à l'action commune interdépartementale impulsée par la Lozère qui, dès le départ, a demandé la couverture intégrale de son département, portée dans le cadre du plan France Très Haut Débit et menée par les élus :

« Nous voulions que ça aille vite. C'est le dossier structurant de notre mandat. Notre volonté est de couvrir l'ensemble de la Lozère d'ici 5 ans, c'est très ambitieux car on ne parle plus de montée en débit ; là on parle bien de la fibre à l'abonné qui ne laissera personne au bord de la route. Cet investissement permettra à la Lozère de rattraper son retard et peut-être même de prendre un peu d'avance, d'être attractive pour les chefs d'entreprises pour maintenir et accueillir de nouvelles populations. Cela nous permettra de nous projeter dans l'avenir sereinement et de régler aussi la problématique du téléphone fixe ». Alors pour ne pas être tributaire du bon vouloir des uns et des autres et être sûr d'être couvert dans sa totalité, le Département a fait le choix d'une contractualisation qui induit des obligations à respecter pour les opérateurs et finalement des coûts moindres que prévus pour la Collectivité.

Si ce projet peut sembler long pour ceux qui sont dans l'attente, il n'en demeure pas moins que son évolution reste très positive. Puisque nous sommes partis d'un projet initial avec une couverture très partielle du département pour arriver à un réseau couvrant la totalité du territoire en cinq ans. Questions calendrier et modalités de financement, vous en saurez plus dans quelques semaines. Ce sera, soyez-en sûrs, l'objet du dossier de notre prochain Couleurs Lozère magazine (n°43). Affaire à suivre... ■



MAIS ENCORE ?

La fibre optique est un support physique de transmission de données à très haut débit. Fin et souple comme un cheveu, un brin de fibre optique véhicule de manière guidée un signal lumineux qui a la particularité d'atteindre des vitesses élevées sur de grandes distances, en ne subissant ni affaiblissement ni perturbation électro-magnétique.

On parle de FTTH (Fiber to the Home, qui signifie «Fibre jusqu'au domicile») lorsque la fibre déployée depuis le nœud de raccordement optique est tirée directement jusqu'au logement ou au local de l'abonné. Un raccordement en FTTH requiert dès lors l'installation d'une prise optique à l'intérieur de son logement. A terme la fibre a vocation à remplacer l'actuel fil de cuivre qui nous donne accès au téléphone et à l'internet. Ce réseau cuivre est vieux et en mauvais état, il tombe de plus en plus en panne. Le réseau fibre qui va le remplacer améliorera donc la qualité de service aux usagers.



Pass Jeunesse : un chéquier pour de multiples activités

Dans le cadre de la politique jeunesse départementale, les élus du Département ont décidé de créer un Pass'jeunesse pour les 11-15 ans.

Parmi les actions phares de la nouvelle politique jeunesse, il y a la mise en place du Pass'Jeunesse qui permet aux jeunes de disposer, depuis la rentrée, d'un chéquier jeunesse ouvrant droit à des réductions sur différentes activités sportives, culturelles ou de loisirs. L'idée est de favoriser l'esprit d'ouverture et la curiosité des jeunes en les incitant à aller vers des activités qu'ils n'ont jamais pratiquées.

Voici la liste des premiers partenaires à avoir conventionné avec le Département depuis juin :

Football Sud Lozère, Tennis club de Mende, Billard Club Lozérien, Grandeur Nature, Enseignement Golf des Gorges du Tarn, Tennis Club du Valdonnez, Planète 2 roues – Green Team, Association Vélivole des Causses, Tourisme actif, Fédération Française Sports pour tous Centre d'activités de Pleine Nature, Parc « Mimat' Aventures », Chanet Vol à Voile, Dojo Club Mende, Badminton Club Mendois, Gévaudan vélo, Meyrueis Tennis Club, A.S.C. Chanac, La Cavale du Malzieu, Mende Volley Lozère, Eveil Mendois Tennis de Table, Cercle des nageurs d'Atlantie, AS foot Chastelloise, Wado Académie, Roc de la Légue, Archers de Chanac, Poney-club de la Cruzette, Eveil Mendois Athlétisme, Association Sportive du Collège Notre Dame, Judo Club Floracois, Ciné Théâtre, Le Vallon du Villaret, Association

189 000€
Financement
du Département
pour 2017-2018

Rudeboy Crew, Association les Fadarelles, Cinéco, Cinéma TRIANON, La Nouvelle Dimension, Foyer Rural de Florac, Scènes Croisées de Lozère, Fédération Départementale des Foyers Ruraux 48 (FDFR 48), Fédération des Ecoles de Musique des Hauts Gardons, la Genette verte...

Pour devenir partenaire, il suffit, sous réserve de remplir les conditions de qualification et d'activités, de retourner la convention (téléchargeable en 2 exemplaires sur lozere.fr) à l'adresse ci-dessous :



Pour être partenaire :
**Département de la Lozère /
Mission Jeunesse**
4, rue de la Rovère – B.P 24
48001 MENDE Cedex



Signature des premières conventions
en juin dernier



Plus de renseignements
au **04 66 49 95 52**
ou **jeunesse@lozere.fr**

Commandez votre Pass'Jeunesse

Le Département avec et pour les jeunes

Qu'est ce que c'est ?

Afin de faciliter l'accès des jeunes lozériens aux activités sportives, culturelles et de loisirs, le Pass'jeunesse est un chéquier de réduction à destination des collégiens et des 11-15 ans (hors lycées) d'une valeur de 60 € accessible au prix de 10 € :

- 6 chèques "sport" d'une valeur de 5 €, valables pour :
 - > l'adhésion à un club sportif agréé (hors temps scolaire)
 - > des activités sportives saisonnières (ski, canoë, accrobranche...)
 - > des entrées en piscines municipales (carte d'abonnement uniquement)
- 6 chèques "culture/loisirs" d'une valeur de 5 €, valables pour :
 - > des entrées pour des concerts, spectacles, parcs, musées ou grottes
 - > l'adhésion à un club (théâtre, musique, cirque, poterie, peinture, chant...)
 - > des entrées au cinéma (carte d'abonnement uniquement)

Comment ça marche ?

- 1 - Consultez la liste des partenaires conventionnés, commandez et payez votre Pass'jeunesse en ligne sur le site internet du Département : <http://lozere.fr/jeunesse/politique-jeunesse/passjeunesse.html>
- 2 - Retirez votre Pass'jeunesse auprès des services du Département
- 3 - Utilisez vos chèques tout au long de l'année (du 01/09/2017 au 31/08/2018) auprès des partenaires conventionnés. La valeur faciale du/des chèque(s) viendra en déduction du prix de la cotisation ou de l'entrée



S'épanouir,
en Lozère, naturellement !

... et bien d'autres actions à découvrir

Pass' Jeunesse mais aussi dispositif Eco-collèges, Challenge Jeunes, Start'up collèges, formations aux gestes qui sauvent... le Conseil départemental de la Lozère, en collaboration avec ses partenaires, propose environ 60 actions, nouvelles ou confortées, afin de composer une politique ambitieuse en direction des jeunes lozériens.

Cette politique forte en faveur de la jeunesse s'adresse aux 0 - 30 ans, tout en mettant en avant des thématiques prioritaires :

-  • l'engagement et la volonté d'agir,
-  • l'esprit de citoyenneté et l'ouverture d'esprit et au monde
-  • la mobilité européenne.

Le Département se donne la priorité suivante : aider les adultes de demain à se construire, en étant acteurs et

responsables de leur avenir, pour le plus grand bénéfice du territoire. Il s'agit de contribuer dès maintenant à créer les conditions favorables à leur maintien et leur venue en Lozère. Cette nouvelle politique jeunesse représente donc une opportunité pour la collectivité de jouer son rôle de chef de file des solidarités territoriales et de répondre à une attente forte exprimée par les partenaires : protéger la jeunesse, encourager les capacités d'initiatives et d'action, valoriser l'esprit d'entreprendre, l'éducation populaire, l'accès aux stages et à l'emploi, favoriser l'accès aux services et aux activités de loisirs.

Il aura fallu plus d'un an de travail de la part des services du Département, des élus, des acteurs locaux associatifs ainsi que les membres du Comité de pilotage (Etat, Education nationale et CCSS), pour que cette politique et son répertoire d'actions puissent voir le jour en un tout lisible, cohérent et efficient. En voici quelques exemples au fil des prochaines pages.

» la suite p.10

CADRE DE VIE ET ACTIVITES

- Favoriser la création et le développement des bibliothèques intercommunales de niveau 1 et en faire de véritables lieux d'accueil pour les jeunes :

> Disposer d'un maillage territorial du réseau des bibliothèques pour des services efficaces et novateurs.

- Aide à la conduite accompagnée :

> Encourager les jeunes lozériens à suivre une formation de conduite accompagnée. Versement d'une aide de 100 € pour le financement de la formation

60 000€
pour
l'année 2017



ENSEIGNEMENT

- Entretien des collèges et équipement

> Equipement des collèges en Très haut Débit et renouvellement du parc informatique sur 3 ans ou moins.

> Entretien des collèges à travers un programme pluriannuel d'investissement en les adaptant à la réglementation handicap.

2,8 M€
pour
l'année 2017

- Politique volontariste

> Favoriser la venue d'étudiants en Lozère et proposer une offre universitaire de qualité - soutien aux antennes universitaires de Montpellier et Perpignan et l'échange avec l'université de Guyang, à l'École Supérieure du Professionnat et de l'Éducation. Budget 2017 : 230 000€

> aide au transport pour l'apprentissage de la natation dans les écoles primaires

30 000€
pour
l'année 2017

sports

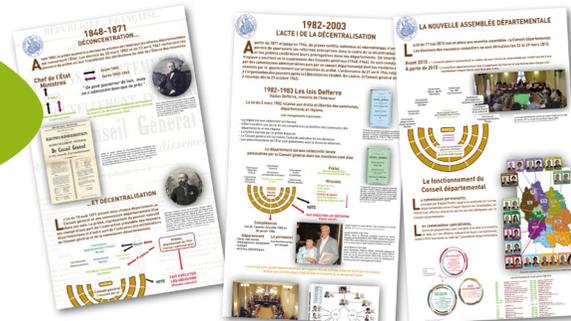
culture/loisirs



- Découverte de l'institution départementale :

> Visite guidée de l'Hôtel du Département, présentation de l'exposition « Histoire du Département de la Lozère et de ses institutions ».

Financé
dans le cadre
de la convention
globale avec la
Maison de l'Europe



- Dispositif « Eco-collèges » :

> Éducation à l'environnement vers un développement durable (EEDD)



6 000€/ an
Financement du
Département
à compter de la
rentrée 2017-2018

- Objectifs :

- faire évoluer chacun dans ses représentations, ses comportements vis-à-vis de l'environnement, en cohérence avec la labellisation Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) et Zéro Déchets Zéro Gaspillage (ZDZG) du Département.

A terme, l'objectif est de faire labelliser l'ensemble des collèges lozériens à raison de deux collèges par an pour :

- Faire des liens entre le volet pédagogique (programmes scolaires) et techniques (travaux dans l'établissement).
- Impliquer tous les acteurs de l'établissement autour d'un projet commun ;
- Avoir une vision pluriannuelle des possibilités d'amélioration ;
- Permettre une meilleure visibilité des actions réalisées à l'échelle de l'ensemble du département.

- Kiosques Europe :

> Installation dans les établissements scolaires d'un présentoir de documentation sur l'histoire de la construction européenne, le fonctionnement des institutions européennes, les politiques et les programmes européens, ainsi que des brochures ludiques et pédagogiques sur l'Europe au quotidien, la citoyenneté, les langues et la culture. Depuis 2016, le Département accompagne financièrement la Maison de l'Europe à hauteur de 3 500 € par an.

ENGAGEMENT & INITIATIVE

- **Challenge jeunes** : encourager l'engagement et la prise d'initiatives des jeunes adultes en leur permettant de présenter leur projet (citoyenneté, animation locale, création d'une activité économique,...) devant un jury mixte, qui attribue des bourses. Action annuelle sous forme d'appel à projet.

Action financée à partir de 2018

- **Service civique** : accueil au sein des services du Département de services civiques sur des missions nouvelles et innovantes (ex : « promouvoir la parole des jeunes sur le territoire »).

Budget Ressources Humaines du Département

- **Service Volontaire Européen** : permettre aux jeunes de 17 à 30 ans de découvrir une autre culture et d'acquérir des compétences utiles à leur insertion socio-professionnelle, à travers des missions d'intérêt général de 2 à 12 mois dans un pays européen.

Financement Europe

- **Échange de jeunes Erasmus +** : rencontre entre jeunes européens dans le but d'échanger sur un sujet défini en amont, par l'utilisation de techniques d'apprentissage non formelles. L'ingénierie apportée dans ce cadre par la Maison de l'Europe est possible grâce au soutien financier du Département.

Financement Europe de 70 à 90%

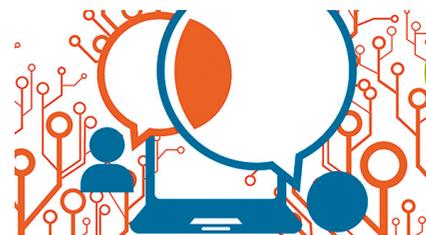
PREVENTION ET SOUTIEN

- Formation aux gestes qui sauvent :

- que les jeunes soient capables d'adopter les gestes adaptés à l'urgence
- susciter l'engagement des jeunes comme sapeur pompier volontaire.

Intervention du service formation du SDIS48

- **Les Promeneurs du Net** : des salariés de structures de l'animation ou de l'éducation assurent une présence éducative sur les espaces en ligne fréquentés par les jeunes.



21 000€
Financement de la Caisse Commune de Sécurité Sociale

ENTREPRENDRE ET EMPLOI

- Start'up Collèges :

> expérience de la création d'entreprise grâce à un parcours qui retrace les étapes pédagogiques et émotionnelles, découverte du monde de l'entreprise et de ses métiers, appréhension de la co-construction et du projet d'équipe sur une durée de 2 jours.

5 400€
Financement du Département en 2018

- Atelier de l'apprenti créateur au CFAI :

> développer la culture entrepreneuriale chez les apprentis (témoignages de chefs d'entreprises, mise en place de mini entreprises).

8 000€
dans le cadre de la convention avec la CMA*

* CMA : Chambre des métiers et de l'Artisanat de la Lozère

- Ouvrir les tiers-lieux aux jeunes :

organisation d'ateliers et d'espaces de coworking au sein des tiers-lieux lozériens afin de sensibiliser les jeunes aux usages du numériques et leur donner la possibilité de développer des actions collaboratives et coopératives en lien avec le numérique.



Le Parc à Loups du Gévaudan se réinvente

Dans ce lieu touristique structurant du département, le circuit de visites va être entièrement repensé pour en faire une vraie destination.

Ce parc de 4 hectares, créé en 1962 à Sainte-Lucie, fut à l'époque le premier parc à thème animalier de France. Depuis, les objectifs ont changé et le Département souhaite faire de ce site un véritable point d'attractivité. Les bâtiments appartiennent au Conseil départemental de la Lozère qui, via une délégation de service public (DSP), a confié l'aménagement et l'exploitation du Parc à la Société d'économie mixte d'équipement pour le développement de la Lozère (SELO).

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT À VENIR

Par convention en date du 14 septembre 2014, il avait chargé la SELO de réaliser un nouveau programme d'aménagement qui prévoyait à l'époque en priorité des

améliorations sur le parc à Loups, ainsi qu'éventuellement la construction de logements insolites (lodges) et de parking dans le cadre de la réalisation de travaux optionnels. Cependant, compte tenu des évolutions rencontrées dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, la nouvelle majorité départementale a décidé d'apporter d'importants ajustements à ce projet initial et d'offrir au grand public une nouvelle ambiance scénographique basée sur la légende et le fantastique. Tous les aspects financiers ont été revus, y compris les amortissements. Certains points ont été précisés comme, par exemple, la création de nouveaux enclos thématiques, la mise en place de l'éclairage pour des visites nocturnes, la rénovation et la réalisation des parkings, l'organisation du sens des



LES POSTES DE DÉPENSES

161 207 €

Clôture et liaisons piétonnes parking/nouvelle entrée et équipement divers

234 150 €

Aménagement du parking actuel et création d'un nouveau parking

1 564 304 €

Création d'un nouveau bâtiment d'accueil

1 185 468 €

Création de nouveaux enclos thématiques et de la passerelle de liaison avec le parc historique et d'un éclairage nocturne

1 474 565 €

Requalification des enclos actuels et de l'ancien bâtiment d'accueil

928 837 €

Rénovation et thématisation des hébergements touristiques actuels et création de 4 à 6 hébergements insolites dans l'extension du parc

30% pris en charge par la SELO

70% pris en charge par le Département (le coût devrait s'élever à 3,4M€ pour le Conseil départemental auxquels il faudra ensuite déduire les subventions attendues à hauteur de 2M€)

visites, l'intégration d'une partie sur «Le Loup et le Territoire» ou encore la création de gîtes insolites qui désormais ne sont plus optionnels. Pour offrir une meilleure qualité de service et permettre une meilleure rentabilité du site, il est donc prévu en tranche ferme d'y réaliser des logements de haute qualité ce qui permettra d'allonger le séjour sur 1 journée ou plus. Le tout pour un coût inférieur à la DSP antérieure. Il est important, enfin, de préciser que le Parc restera ouvert au public le temps des travaux.

Cout total du projet
5,54 M€

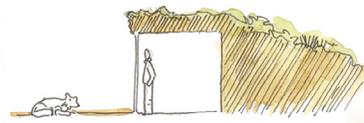
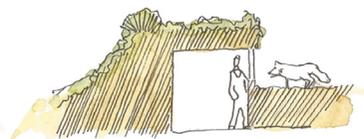
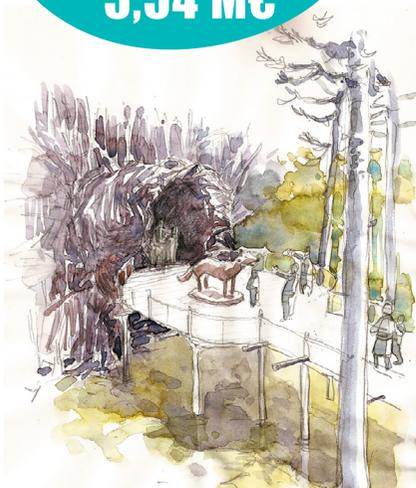
L'idée maîtresse d'un nouveau scénario de visite consiste à proposer une nouvelle approche dans la découverte du loup.

LES OBJECTIFS :

- chercher à créer des atmosphères pour **dépayser les visiteurs** ;
- donner une proximité que l'on ne peut pas avoir dans la nature, tout en restant dans un milieu naturel reconstitué. Le visiteur peut ainsi rencontrer l'animal dans son milieu, **être en immersion**. Cette porte d'entrée permet de sensibiliser les visiteurs à la relation entre homme et loup, à la protection du loup et de la nature toujours dans un esprit de loisir et de divertissement ;
- favoriser une mise en scène propre à chaque enclos, permettant de **susciter des émotions**.

Cette nouvelle approche permettra de proposer **divers niveaux de lecture** pour s'adresser à tous les visiteurs et se déclinera suivant divers scénarii de visites et modes de découvertes : visite guidée, avec supports de découverte, visite thématisée pour les enfants, parcours d'enquête sur les traces du loup...

D'autre part, le projet de restructuration du site du parc à Loup aura une vocation pédagogique auprès du public aussi bien pour les touristes que les visiteurs locaux. Le scénario de visite abordera **la problématique de la présence du loup en Lozère et les difficultés que cela peut créer pour le milieu agricole** et les conséquences de la présence de ce prédateur sur les cheptels.



La présentation du nouveau parc au public est fixée au plus tard, au 31 décembre 2019



Le CNF-GRIMP au cœur d'une révolution pédagogique

A contre-courant d'une tradition d'apprentissage très scolaire, le Centre National de Formation du GRIMP, à Florac, remet l'individu et ses émotions au cœur du processus pédagogique.

Le capitaine Guy Pourchot est responsable du Centre National de Formation du GRIMP. Une école destinée aux chefs d'unités venus de toute la France et qui, disons-le, risque de chanceler sérieusement leur notion du mot encadrement. « En tant que sapeur, on a tous été conditionnés : appliquer la leçon, plaire aux supérieurs... Mais le mimétisme ça ne fonctionne pas ! Il a vraiment fallu nous déstructurer pour mettre en place de nouveaux principes pédagogiques. »

Pendant dix jours, oubliés donc les débriefings impersonnels, les heures interminables de théorie et le jargon qui encombrant la communication : « La technique, ils l'ont ! Nous, on va leur apprendre à gérer leurs émotions

sur le terrain. Ici on n'encadre pas un groupe de douze individus, on accompagne douze personnes ».

SE LIBÉRER DES CARCANS

Et pour cause ! Christophe vient de Moselle. Feuille de travail à la main, il revient avec le capitaine sur l'exercice réalisé la veille en tant que chef d'unité. Ici, c'est l'auto-évaluation qui prime. On ne parle pas technique, mais sensations ; celles ressenties sur le terrain. Ce sont elles, ses besoins



et ses attentes, qui détermineront les prochains exercices auxquels Christophe sera confronté. « On ne lui dit pas "Tu aurais dû faire ci ou ça !" Ça n'aurait pas de sens parce qu'il y a plusieurs façons de faire. Dans la réalité, c'est le terrain qui commande ! Un bon chef d'unité doit savoir faire un choix et s'y tenir, et ça, ça passe par la confiance. Il faut sortir des carcans, ne pas regarder le chef en attendant son assentiment, comme on a appris à le faire. Tout cela n'enlève rien aux qualités techniques

de nos prédécesseurs. Mais les principes pédagogiques doivent évoluer en même temps que la société ».

TOUJOURS PLUS DE RÉALISME

Une évolution qui se retrouve sur le terrain avec des mises en situation au plus près de la réalité.

Il est 9 heures du côté de Bédouès. Coincé sur un rocher au milieu des eaux glacées du Tarn, un homme hurle. Il s'est cassé la jambe, quarante mètres en contrebas. Pendant



plus de deux heures les stagiaires vont s'afférer pour secourir leur victime. « Avant on disait : « Bon, vous imaginez qu'il y a un blessé ; vous imaginez qu'il y a un incendie... » Mais la pression n'est pas la

» suite de la p.18



Le CNFGRIMP est l'école qui forme les chefs d'unité venus de l'ensemble des départements français possédant un Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux. Leur terrain d'action ? Tous les endroits où les secours traditionnels ne peuvent pas intervenir à cause de la configuration difficile des lieux ou du terrain.

En 2016 l'école a accueilli 22 stages, allant de trois à dix jours, et réalisé deux missions à l'étranger pour former d'autres pays aux techniques du GRIMP.



Pour la première fois un groupe de pompiers marocains est venu se former à Florac dans le but de créer un GRIMP dans leur pays. Ici, à gauche, le capitaine Guy Pourchot avec un pompier marocain

même quand il y a une vraie personne à remonter dans la civière, exercice ou pas. »

A l'époque de la réalité virtuelle, difficile en effet de provoquer l'émoi avec un accident sans victime, une lance sans eau ou un incendie sans feu. Après avoir doublé le nombre de mises en situation proposées – une quarantaine aujourd'hui – le capitaine aimerait aller plus loin dans ses scénarios. « Je voudrais trouver un statut juridique pour intégrer des civils, qui joueraient le rôle. Pourquoi pas aussi intervenir chez des gens qui seraient volontaires pour qu'on fasse des exercices dans leur maison ? Vous imaginez mes gars, en arrivant au milieu d'un salon ? Là on s'approcherait vraiment des sensations du terrain ». ■



Selon les difficultés de chacun, des petits ateliers personnalisés d'une vingtaine de minutes sont organisés.



RETROUVEZ À CHAQUE NUMÉRO DE COULEURS LOZÈRE, LE DÉTAIL DES ACTIONS FINANCÉES PAR LE DÉPARTEMENT* DANS LE CADRE DES CONTRATS TERRITORIAUX...

Pour relever le défi d'une attractivité renforcée et d'un progrès partagé, le Département en tant que partenaire des collectivités soutient leurs dynamiques territoriales via des contrats territoriaux. Ces contrats passés avec les communes, communautés de communes et syndicats, permettent de structurer et de réaliser des projets portés par les territoires et les populations.

La première génération des contrats territoriaux a permis d'apporter **26,8 millions d'euros** sur les projets portés par les collectivités infra-départementales. Avec **près de 700 projets financés**, les contrats territoriaux 2015-2017 ont eu un réel effet levier pour l'investissement public avec près de **75 M€ de travaux générés**. Le principe d'une deuxième vague de contrats pour 2018-2020 vient d'être adopté par l'Assemblée départementale. L'enveloppe totale dédiée aux contrats territoriaux et la répartition de l'enveloppe seront déterminées dans le cadre du budget 2018.

GÉVAUDAN

• Commune de ANTRENAS

- Equipement de la cuisine de la salle des fêtes
- Restauration du logement de l'école

• Commune de BOURGS SUR COLAGNE

- Réfection des réseaux AEP et assainissement des rues Colonel Crespin et quartier de la Vachery à Chirac
- Réhabilitation du rez de chaussée et des garages de la résidence Roussel pour la revitalisation du coeur de village du Monastier
- Aménagement des rues Colonel Crespin et Vachery et des quartiers de Coudénas, La Vignasse, Les Alduisses et coeur du village
- Aménagement de la traversée du Monastier (1ère tranche)

• Commune de GABRIAS

- Régularisation administrative des captages (phase 1)
- Mise aux normes d'accessibilité et agrandissement de la salle des fêtes

• Commune de GREZES

- Aménagement de village : toiture de la mairie, parcours de tralking, village de Boudoux et accès à la salle socio-culturelle

• Restauration du petit patrimoine

• Commune de MONTRODAT

- Extension du réseau AEP de Péjas, les Hermets, Marquès, La Barthe et Coulagnet Haut
- Agrandissement du garage communal
- Aménagement d'une aire de jeux, espace d'accueil et de loisirs

• Commune de SAINT LEGER DE PEYRE

- PAPI Bassin du Lot - Etude hydraulique pré-opérationnelle de l'impact de l'éperon rocheux en rive gauche de la Colagne à Saint Léger de Peyre
- Travaux d'aménagement d'annexes techniques au garage communal
- Aménagement de la placette «Olivier Alle»
- Voie piétonne en centre bourg de Saint Léger de Peyre

• Commune de LE BUISSON

- Réparations urgentes sur le clocher de l'église
- Aménagement de l'école

• Commune de MARVEJOLS

- Création d'un parcours d'ateliers sportifs de remise en forme de plein air
- Renouvellement du matériel de la maison des services au public
- Reprise du réseau informatique du bâtiment A de l'école de la Coustarade

• Commune de PALHERS

- Restauration de la chapelle de Brugers
- Mise aux normes d'accessibilité de bâtiments publics

• Commune de RECOULES DE FUMAS

- Aménagement du village des Cayres
- Aménagement du village de Feybesse

• Commune de SAINT BONNET DE CHIRAC

- Aménagement du village des Bories

- Acquisitions foncières

- Réhabilitation d'un logement

• Communauté de communes du Gévaudan

- Travaux de mise en conformité des captages (tranche 1)
 - Mise en place d'un service «AEP» administratif dans le cadre du transfert de compétences
 - Régularisation des captages de Saint Laurent de Muret (phase enquête publique)
 - Aménagement de la traversée RD 809 tranche 1 au Monastier (réseaux AEP assainissement)
 - Régularisation administrative des captages de Gabrias (phase 1)
 - Régularisation des captages de Saint Laurent de Muret
 - Restauration des ponts du Grenier, de Ginestoux et du Moulin de la Besserette
 - Extension et restructuration des locaux du siège de la communauté de communes (1ère tranche)
 - Voirie d'intérêt communautaire 2016-2017
- #### • Entente Vallée du Lot
- PAPI d'intention Bassin du Lot - Etude de mise en place d'un SAL sur le bassin versant de la Colagne et du Bramont
- #### • Syndicat Mixte du bassin du Lot amont et du bassin du Dourdou de Conques
- Plan pluriannuel de gestion du Lot et de ses affluents (Tranche 2 et 3)

*cette liste n'est pas exhaustive



APCHER, MARGERIDE, AUBRAC

• **Commune de RIMEIZE**

- Régularisation foncière de la mise aux normes des captages d'eau potable
- Mise en conformité des captages d'eau potable et des ouvrages annexes associés
- Travaux d'isolation à la salle des fêtes
- Rénovation énergétique de l'école publique
- Travaux de réfection de la voirie communale
- Mise aux normes de l'éclairage public

• **Commune de BLAVIGNAC**

- Mise en accessibilité des bâtiments communaux (1ère tranche)
- Aménagement du village de la Vaissière noire
- Travaux de voirie communale 2017

• **Commune de SAINT CHELY D'APCHER**

- Aménagement du grand foirail
- Aménagement de l'avenue Pierre Pignide à l'entrée sud de Saint Chély d'Apcher
- Réalisation d'une oeuvre collective monumentale en céramique
- Aménagement de la traversée de Saint Chély (phase 2)
- Rénovation thermique et mise aux normes d'accessibilité de la mairie

TERRES D'APCHER

• **Commune d'ALBARET SAINTE MARIE**

- Diagnostic du réseau eaux usées et raccordement de la station d'Albaret
- Réhabilitation du logement de l'ancien presbytère
- Travaux de voirie communale

• **Commune de CHAULHAC**

- Régularisation des captages
- Construction d'un auvent attenant à la salle communale
- Travaux de voirie communale

• **Commune de FONTANS**

- Clôture des captages AEP communaux
- Programme de voirie communale 2016 - 2017

• **Commune du MALZIEU-VILLE**

- Réduction des fuites d'eaux sur les réseaux et aménagement de la route de Saint Alban

• **Commune de LE MALZIEU-FORAIN**

- Aménagement du village des Couffours bas (tranche 1)
- Travaux de voirie communale 2016-2017

• **Commune de LES MONTS VERTS**

- Réseaux et station d'épuration du Bacon
- Réfection de la toiture de l'église de Berc

• **Commune de LAJO**

- Assainissement et aménagement du hameau de l'Estival
- Travaux de voirie communale 2016-2017

• **Commune de JULIANGES**

- Réfection de la toiture du gîte
- Réfection de la toiture de la mairie
- Travaux de voirie communale 2016-2017

• **Commune de LA FAGE SAINT JULIEN**

- Rénovation thermique des bâtiments communaux
- Aménagement de deux logements dans l'ancienne mairie
- Travaux de voirie communale 2016-2017
- Programme de réfection de la voirie communale non revêtue 2016-2017

• **Commune de LES BESSONS**

- Aménagement de la mairie
- Aménagement de logements dans l'ancienne mairie
- Travaux de voirie communale 2016-2017

• **Commune de PAULHAC EN MARGERIDE**

- Aménagement de la nouvelle mairie

• **Commune de PRUNIERES**

- Extension d'un entrepôt communal
- Aménagement d'un chemin communal

• **Commune de ST ALBAN s/ LIMAGNOLE**

- Restructuration de l'espace polyvalent Christian Boulet (1ère tranche)
- Restauration des anciennes dépendances des bâtiments agricoles de la ferme Vincens
- Travaux de voirie communale 2016

• **Commune de ST LEGER DU MALZIEU**

- Mise aux normes d'accessibilité et rénovation de l'espace socio-culturel

• **Commune de ST PIERRE LE VIEUX**

- Réhabilitation de l'espace socio-culturel et de la mairie
- Travaux de voirie sur la route de Vareilles à Ortizet
- Travaux de voirie et aménagement de Civeyrac bas
- Aménagement de Mazeirac

• **Commune de ST PRIVAT DU FAU**

- Mise aux normes et accessibilité de la salle communale avec extension et création d'un espace socio-culturel
- Aménagement de diverses voiries

• **Commune de STE EULALIE**

- Aménagement du village de Ferluguët

• **Commune de SERVERETTE**

- Amélioration du camping
- Amélioration de l'accessibilité des services communaux
- Travaux de voirie communale 2016
- Aménagement de l'accès au Moulin de Bayle

• **SIAEP de Rû de Fontbelle**

- Mise en conformité des captages

La station d'épuration de Lajo



Diane Gaudriault, l'animatrice déchets à l'assaut du débordement

Partout sur son territoire d'intervention, la chargée de mission du Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD) Nord-Ouest Lozère distille des conseils pleins de bons sens pour réduire le contenu de nos poubelles, y compris celle du tri.

Diane Gaudriault adore son métier. Un métier qui nous concerne tous puisqu'elle est animatrice pour le programme Nord-Ouest Lozère. Son objectif ? En cinq ans, réduire de 23 kg/hab/an l'ensemble des déchets, recyclables ou non, générés par les particuliers et les professionnels. Pour ça, elle s'est retroussée les manches jusqu'à devenir une « véritable boîte à outils » : un jour dans un collège contre le gaspillage alimentaire ; le lendemain animant un atelier sur la fabrication de produits ménagers à base de vinaigre blanc, le suivant initiant quelques particuliers à l'art du compostage... « C'est ce que j'aime dans ce métier : on sème des graines un peu partout ! »

*d'avoir mis en place des formations. Je suis fière de voir qu'une quarantaine de personnes ont participé aux dernières sessions». La dernière initiative en date est la mise en place d'un service de mise à disposition de gobelets réutilisables à destination des collectivités et des associations locales. « Plusieurs associations ont déjà eu recours à ce service, ce qui est encourageant pour l'avenir... ». Elle travaille sur tous les fronts : un guide d'éco-vacances pour les sites touristiques, la diffusion du Stop Pub**, « qui évite jusqu'à 3,5 kg de publicités par mois dans les boîtes aux lettres ».*

RÉPARATION ET RÉCUP'

Autant d'idées qui, finalement, ne sont pas nouvelles. « C'est vrai ! La plupart du temps on n'invente rien, on remet juste au goût du jour des choses qui se faisaient, il y a longtemps. » Longtemps avant l'ère du tout jetable ou l'obsolescence programmée. « Mon bureau est juste en face de la déchèterie et je vois chaque jour des gens qui jettent des choses qui pourraient être données ou réparées ». En réflexion donc sur son territoire, un espace Réemploi sur la



Le PLPD Nord-Ouest Lozère propose des composteurs en bois à 12€ pour les particuliers. Une initiative qui s'accompagne de formations au compostage. Diane a déjà su convaincre des écoles, des foyers de vie, des centres de vacances, des gîtes et même des campings de s'équiper d'un composteur. Elle continue son travail auprès des collectivités et des professionnels.



déchèterie pour donner une seconde vie à ces objets. Sur le feu également, un projet de Fête de la récup', l'idée d'un vide-dressing ou encore une plaquette pour fabriquer soi-même ses produits ménagers 100 % naturel. Concrètement, Diane se bat pour réduire nos déchets en proposant des alternatives de consommation qui ne changent pas notre confort de vie. Et ce n'est pas une mince affaire. « *C'est parfois décourageant... Mais la Lozère est un département pionnier, de nombreuses actions ont déjà vu le jour avec les programmes de prévention des déchets, les pratiques et les mentalités évoluent et cela va continuer car le Département a été retenu pour l'appel à projet national Zéro Déchet Zéro Gaspillage. J'espère que les graines semées germeront rapidement !* » ■

*** Si vous avez installé un Stop Pub sur votre boîte aux lettres et que vous souhaitez tout de même recevoir votre Couleurs Lozère magazine, écrivez-nous à communication@lozere.fr*



Les outils pédagogiques de Diane

Louis Chazaly, un jeune qui en a sous la pédale...

Portrait d'un jeune cycliste lozérien à l'avenir prometteur qui sera au départ de la prochaine Coupe du Monde Junior

Recruté au Pôle France à partir de la rentrée prochaine à Besançon, Louis Chazaly possède déjà un palmarès digne des plus grands. Et pourtant, il n'a que 16 ans. Ce jeune mendois qui évolue encore en catégorie Cadet a ses attaches familiales à Recoules d'Aubrac et à Nasbinals. Formé à l'école du Vélo Club Mende Lozère, puis licencié au Roc de la Lègue, il développe très vite un intérêt pour le VTT, arpente les chemins terreux de la Lozère avec aisance et fluidité puis intègre avec

beaucoup d'enthousiasme l'équipe du Team VTT Lozère dont la fin de saison vient d'être marquée par une montée en Division Nationale 2. Sur des courses en circuit d'une trentaine de kilomètres en général, il allie pilotage et technique pour franchir les obstacles qui se présentent sur les parcours. Son talent a éclaté aux yeux du grand public cet été grâce à son titre de vice-champion de France de VTT Cross-Country décroché le 15 juillet 2017 à Ploëuc (Côtes d'Armor); il y réussit l'exploit de s'octroyer dans



© Théo Photo 34



© Théo Photo 34

général de la coupe de France, Louis a su, grâce à son talent, taper dans l'œil des recruteurs. Afin de s'améliorer sur ses points forts, que ce soit techniquement, en montée ou en sprint, il se préparera donc désormais au sein de l'équipe de champion de France en vue de s'aligner au départ régional et de vainqueur de la coupe régionale. En terminant sa saison sportive pas des futurs Jeux Olympiques. Avec bien sûr l'ambition d'ajouter de nouvelles lignes à son palmarès. Bonne chance à lui. ■

la foulée le titre de champion régional et de vainqueur de la coupe régionale. Avec bien sûr l'ambition d'ajouter de nouvelles lignes à son palmarès. Bonne chance à lui. ■

du classement

Bientôt une voie verte dans les Cévennes sur l'ancien CFD

Depuis bientôt 50 ans, les viaducs et tunnels de la ligne du CFD ne voient plus passer les trains. Coup de projecteur sur ce projet de transformation en une voie verte de 50km qui va enfin se concrétiser.

Au coeur des Cévennes, de 1909 à 1968, un train a relié Florac en Lozère et Sainte-Cécile d'Andorge dans le Gard, empruntant la Vallée de la Mimente et la Vallée Longue. L'arrêt de la ligne, décidé pour raison économique, a entraîné l'enlèvement des rails et traverses en 1971 laissant une plateforme vide. Aujourd'hui, un projet d'envergure est mené par les acteurs locaux afin de reconvertir ce parcours de presque 50 km en une voie touristique.

Ce projet reprend principalement la trace historique de l'ancien chemin de fer avec, dans quelques cas, des portions créées spécifiquement. Le chemin de promenade se veut familial, avec une plate-forme large et régulière, une pente limitée et des paysages variés. Il permettra également, en toute sécurité et dans d'excellentes conditions, la cohabitation de la randonnée pédestre, cycliste (VTT) et équestre (cheval, âne).

Le parcours sera ponctué par un certain nombre de portes dotées de Points d'informations qui seront autant de points de départ possibles pour des randonnées sur la Ligne verte des Cévennes. Pour la Présidente du Département Sophie Pantel, qui a présidé le Syndicat, « ce projet s'inscrit dans les schémas national et régional des voies vertes et permettra d'être le premier maillon d'un équipement touristique structurant. Il s'agit au-delà de cette plateforme, d'irriguer vers les vallées cévenoles ».

Présentation du projet de voie verte en octobre 2016



Coût total du projet
4.6 M€



LES TRAVAUX PRÉVUS

- La sécurisation des ouvrages d'art, viaducs, tunnels, aqueducs...
- La transformation du ballast de la voie ferrée en piste pédestre et cyclable
- Les équipements de sécurité : garde-corps, éclairage des tunnels, signalisation...
- Les équipements mobiliers : tables, bancs, poubelles, panneaux informatifs...
- La réalisation des raccordements des tronçons qui ont été détruits lors de l'élargissement de la Route nationale 106



La première action consiste à sécuriser et à aménager la voie verte



Le développement de la circulation automobile freina considérablement l'activité de la ligne jusqu'à sa fermeture définitive le 31 mars 1968.

D'ailleurs, depuis plus d'un an, les services du Département se sont fortement mobilisés pour permettre d'améliorer le projet, répondre aux niveaux d'exigence requis et ainsi obtenir des financements des partenaires.

LE DÉPARTEMENT TRÈS IMPLIQUÉ

La Direction de l'Ingénierie Départementale a accompagné le Syndicat Mixte avec la mise à disposition d'un chef de projet pour coordonner l'ensemble des acteurs et l'intervention de services spécialisés. Travail de documentations, analyses techniques, environnementales, juridiques et financières, relevés cartographiques sur le terrain, prospective économique ... de très nombreuses compétences ont été apportées en particulier par les services du Département, ainsi que ceux de la DDT Lozère et du Parc national des Cévennes pour arriver à finaliser le projet. Bien évidemment, ce projet d'envergure ne pourra pas se réaliser en une seule fois. Les opérations ont été phasées sur une période d'au moins 5 ans. Les premiers travaux concerneront donc la réalisation de deux tronçons et la consolidation des ouvrages

d'art nécessaires sur l'ensemble du parcours. Le premier tronçon sera celui entre Florac et Saint Julien d'Arpaon avec notamment la mise en place d'une passerelle au niveau du «Pont manqué» pour rétablir la continuité du parcours en site propre. Et le deuxième tronçon sera celui situé entre Le Collet de Dèze et Sainte Cécile d'Andorge à l'autre bout du parcours. Pour suivre les travaux, l'agence départementale Lozère Ingénierie a été missionnée pour aider les communes et le Syndicat dans ses démarches afin que les délais soient respectés et que les tranches suivantes puissent être engagées le plus rapidement possible.

LES FINANCEMENTS

Le Département a voté une participation à hauteur de 30% soit 1,380 M€ sur la totalité du projet (4,6 M€) depuis juillet 2015. Depuis, après une phase d'amélioration du projet et de recherches de possibilités de financement, de nombreuses réunions avec les financeurs potentiels ont été réalisées. Le dossier a pu être finalisé grâce à une dernière rencontre en juillet 2017 entre Sophie Pantel et Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie. Un accord a été trouvé pour permettre une participation de la Région à hauteur de l'intervention du Département (soit 30%). Le financement de l'Etat est encore en cours de finalisation. ■



© lilufoto - Fotolia

UN ÉQUIPEMENT TOURISTIQUE STRUCTURANT

... POUR LE TERRITOIRE

- > Un projet reconnu par le **Conseil départemental** au titre des **projets structurants**,
- > Un itinéraire traversant le **bien inscrit à l'UNESCO** "Causses et Cévennes",
- > De nombreuses jonctions possibles avec les GR pour la randonnée pédestre et **d'autres voies vertes** inscrites dans le schéma national,

... POUR LES PROFESSIONNELS DU TOURISME

- > **L'itinéraire traverse de nombreux centre-bourgs** au contact des hébergeurs touristiques, restaurateurs et autres commerces et vise à irriguer les vallées perpendiculaires,
- > **Les prestataires d'activités de pleine nature** pourront y développer de nouvelles offres d'activités
- > Cet équipement apparaît comme **indispensable pour redonner un second souffle** dans ce secteur en manque d'activités.

... POUR LE DÉPARTEMENT

- > Au-delà de l'itinéraire, **le projet** s'insère dans un réseau de voies vertes inscrit dans le schéma national et les schémas régionaux,
- > À terme, avec la réalisation des voies vertes nationales en liaison avec la voie verte des Cévennes (voies de la Régordane, de la Vallée du Tarn et des Gorges du Tarn), **un produit touristique voie verte d'envergure internationale "Tour des Causses et des Cévennes à vélo"** pourra être proposé et ainsi valoriser le bien UNESCO.

Éducation - Jeunesse : des choix et des moyens pour rattraper le retard

Favoriser l'épanouissement des jeunes, encourager leur réussite et créer les conditions pour que ceux qui vivent restent en Lozère et que d'autres aient envie d'y venir, sont une de nos priorités. Pour cela, nous agissons dans plusieurs domaines bien au-delà de nos compétences obligatoires.

Dans les collèges. Le Département est l'interlocuteur privilégié des établissements secondaires publics. Il attribue une dotation de fonctionnement, met à disposition le personnel pour l'entretien des locaux et la restauration scolaire. Nous agissons également pour favoriser l'accueil de tous les élèves et donner à la communauté éducative un environnement propice à l'enseignement et aux apprentissages. Cela passe par l'aide financière aux projets d'établissement dans les domaines de la culture, du sport, de l'éducation à l'environnement, de l'éducation au goût et de la découverte des civilisations ou encore la participation au dispositif Collège au cinéma. Sur le numérique : un programme pluriannuel de renouvellement du matériel informatique va être mis en place en concertation avec les équipes éducatives et, dans l'attente de la finalisation du projet Très Haut Débit, lorsque c'est techniquement possible, le débit Internet va être augmenté au cours de l'année scolaire. Sur

l'accessibilité : la loi du 11 février 2005 imposait une mise en accessibilité de tous les établissements recevant du public au 1er janvier 2015 et chaque collectivité avait l'obligation de déposer un Agenda d'Accessibilité Programmé (AD'Ap). Dès notre arrivée, nous nous sommes engagés dans l'élaboration de l'AD'Ap, car rien n'avait été fait. Pour tous les collèges, les phases d'études pour la mise en conformité sont achevées ou en cours. Les travaux ont déjà été réalisés dans deux collèges et s'échelonnent jusqu'en 2019. Le coût de la mise aux normes des 13 collèges publics s'élève à près de 20 millions d'euros.

Pour la jeunesse. Notre ambition d'avoir une « politique Jeunesse » cohérente et lisible se concrétise avec comme objectifs de protéger, encourager les capacités d'initiatives et d'action, valoriser l'esprit d'entreprendre, l'éducation populaire, l'accès aux stages et à l'emploi et favoriser l'accès aux services et aux activités de loisirs. >> Toutes les actions de la politique jeunesse sur www.lozere.fr

Groupe Avenir Lozère B.Palpacuer, Président
R.Aigoïn, L.Beaud, H.Boyer, P.Brémont, F.Courtès,
B.Durand, S.Malige, M.Manoa, J.C.Moulin, S.Pantel

Une rentrée sous le signe de l'action !

Après une longue séquence d'élections (présidentielles, législatives et sénatoriales), l'heure est maintenant à la mise en œuvre des programmes et des engagements. Le Conseil Départemental est résolument engagé dans des choix qui feront l'avenir de la Lozère : très haut débit, RN88, économie, agriculture, tourisme, environnement, social, ... Au-delà de la proximité que l'entité départementale, aux côtés des communes et communauté de communes, s'attache à mettre en œuvre au quotidien, la majorité départementale se doit d'être le fer de lance sur deux orientations

majeures qui conditionnent notre avenir rural.

- Œuvrer au plus haut niveau pour une nouvelle politique d'aménagement du territoire. Tout ne doit pas être en permanence ramené aux métropoles !

- Influencer afin qu'une politique incitative en faveur de la ruralité soit mise en œuvre et permette un développement harmonieux de nos territoires. Voilà les défis que nous devons relever !!

Laurent SUAU, Président du **Groupe Ambition Lozère** au Conseil Départemental de la Lozère

Fin des contrats aidés

La décision du Gouvernement, juste avant la rentrée scolaire et sans préavis, de mettre fin aux emplois aidés - financés aux 2/3 par l'État - plonge dans un profond désarroi non seulement les associations sportives et socio-culturelles, mais aussi l'éducation, les collectivités locales, les hôpitaux, les maisons de retraite et les nombreux salariés du Département bénéficiant de ce dispositif.

Après les remous provoqués par l'annonce des coupes budgétaires pour combler un déficit évidemment plus important que prévu, les arbitrages de Matignon et Bercy pour le budget 2018 n'ont pas fait que des heureux. Notamment dans les services publics, puisque le Premier Ministre a laissé entendre cet été que l'enveloppe consacrée aux contrats aidés devrait passer sous les 200 000 postes pour le prochain exercice ; contre 320 000 en 2017. Il est pourtant difficile de transformer ces contrats aidés en CDD... Bon nombre ont déjà budgété ces postes, notamment pour l'année scolaire en cours. Pour rappel, 459 000 contrats aidés avaient été signés pour l'année 2016.

Les maires sont inquiets, et cela s'ajoute à la baisse des dotations de l'État. Par exemple, comment gérer le péricolaire s'ils ne peuvent plus avoir recours aux contrats aidés ? Nous nous interrogeons sur la pérennité de certaines activités des associations et le suivi et la rigueur des dossiers qui étaient effectués par des employés, les bénévoles ne pouvant pas tout faire. L'inquiétude est donc forte en Lozère au sujet de ces contrats devenus, au fil des mois, essentiels à la vie des collectivités et des associations.

Le groupe d'opposition Droite, Centre et Indépendants Ensemble pour la Lozère
suivez l'actualité du groupe sur
Facebook « Ensemble pour la Lozère »



GASTRONOMIE

La semaine du goût est programmée du 9 au 15 octobre, avec entre autres la mise en oeuvre d'une opération intitulée «au Pré de l'assiette» initiée par l'association nationale Agrilocal. En Lozère, les établissements participants proposeront un repas 100% local durant la semaine ou bien un produit lozérien par jour commandé sur la plateforme www.agrilocal48.fr

Un jeu-concours récompensera les convives les plus chanceux avec notamment un guide recettes !

A Mende, petits et grands partiront à la rencontre des producteurs et artisans locaux pour une découverte des saveurs lozériennes, organisée par l'association «de Lozère».

› **Lozère**

/ DU 9 AU 15 OCTOBRE 2017



Retrouvez tout le programme sur www.plaisirsauthentiques.com

EXPOSITION

Faune de Lozère

Après un passage dans le Hall du Département à Mende cet été, les très belles photos animalières de Daniel Bonnet investissent la Maison de la Lozère, 1 bis rue Hautefeuille à Paris.

› **Paris Vième**

/ Du 9 octobre au 14 novembre



LOISIRS

Lisons ensemble

Ateliers gratuits avec l'association Contelicot pour les enfants de 3 jours à 3 ans et leurs parents. Dans le cadre de Premières Pages. Sur inscription 04 66 69 27 65

› **Langogne** Ramilles

/ Le 13 octobre / Le 15 novembre

MUSIQUE

Cello'Péras

En réunissant un baryton, une soprane, deux violoncellistes, un chœur de chanteurs de la chorale de la Terre de Peyre, la compagnie lyrique Alla Voce présente - sous une forme légère et pleine de fantaisie - des scènes choisies de deux opéras phares de Mozart

› **St Chély d'Apcher** Ciné-théâtre - 17h

/ Le 15 octobre

DÉCOUVERTE

4ème Salon Artisanature

A l'espace Evénement G. Frêche. 85 stands d'entreprises spécialisées dans les travaux, la construction, la rénovation, l'aménagement et les économies d'énergies seront présentes. Au rez-de-chaussée, les visiteurs pourront découvrir les professionnels du gros oeuvre, de la charpente, du calcaire, etc. Au 1er étage, se tiendront les entreprises en aménagement intérieur, décoration, accessibilité, etc. Animations et conférences.

› **Mende**

/ Du 20 au 22 octobre



THÉÂTRE

Les Automnales An III

Festival de théâtre co-organisé par les troupes AOC, Tarabastal, la Belle Etoile et le Foyer Rural Regain qui invitent d'autres troupes.

› **Collet-de-Dèze**

/ Du 20 au 29 octobre

GASTRONOMIE

«Florac sens dessus de Soupe»

Le Festival de la soupe, c'est un événement festif et participatif avec déguisements et déco délirants, des cuisinières à bois dans la rue, de la musique, un spectacle, un bal : l'ambiance est bon enfant. Sérieux s'abstenir.

› **Florac Trois Rivières**

/ Du 27 au 28 octobre

GASTRONOMIE

Forum du Vin

Une 9ème édition conviviale rassemblant plusieurs dizaines de producteurs pour vous offrir le meilleur du terroire des vins Sud de France

› **Mende**

/ Du 27 au 29 octobre

JUMELAGE

Semaine Toscane

Semaine organisée par l'association de jumelage Mende-Volterra et mettant en lumière la Toscane et son art de vivre

› **Mende**

/ Du 14 au 20 novembre

THÉÂTRE

Souliers de Sable

Un voyage initiatique étonnant pour un public familial et intergénérationnel qui mêle jeu d'ombres, de projections et de marionnettes. 20h à la Salle des Fêtes

› **Albaret Sainte-Marie**

/ Le 17 novembre

THÉÂTRE

M'Lire

Ateliers, projections et conférences et en point d'orgue de cette grande fête, un Salon du Livre qui se tiendra à la Halle St Jean.

› **Mende**

/ Le 21 au 25 novembre

THÉÂTRE

Les enfants c'est moi

C'est l'histoire d'une femme qui n'a pas tout à fait quitté l'enfance. Elle vit encore dans le monde merveilleux de son imaginaire débordant. Récit aussi drôle que grinçant. 20h30 à la Genette Verte

› **Florac Trois Rivières**

/ Le 24 novembre

THÉÂTRE

L'Huître

L'équipe de Pyjama pour Xis revient avec une nouvelle comédie tout aussi drôle et rythmée !

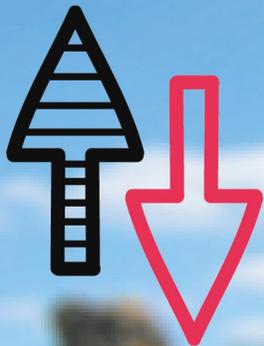
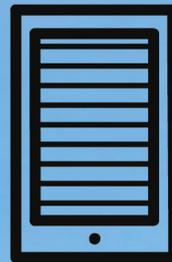
20h30 au ciné-théâtre

› **St Chély d'Apcher**

/ Les 24 et 25 novembre



initiatives



nouveau !

Le site web

www.lozerenouvellevie.com

fait peau neuve

...

Retrouvez-y dès maintenant toutes les offres d'emploi, d'installation et de reprises d'entreprises en Lozère, les actus, l'agenda et bien sûr les ambassadeurs du territoire



S'installer,
en Lozère, *notre*llement !

